

Monts, le 27 septembre 2023

S2NM/CFDT

Note n° 061/23

Diffusion : Bureau du S2NM et délégués de proximité

Contact : S. LAMBERT ☐ 02 47 34 57 39

☐ 06 37 42 68 06

## Lettre préparatoire de la réunion des délégués de proximité du S2NM du mardi 10 octobre 2023 - Paris

Le S2NM a été créé il y a maintenant deux ans. Son fonctionnement repose en partie sur la proximité que nous avons cherchée à organiser à travers la mise en place des délégués de proximité sur les territoires. Sans eux, notre Syndicat connaîtrait de réelles difficultés. Le rôle et les missions des délégués de proximité, bien que détaillés lors de la concertation engagée pour l'établissement du fonctionnement du S2NM, demandent à être précisés avec les acteurs concernés.

Lors du Conseil du 29 novembre 2022, les présents ont voté un pacte démocratique visant à trouver des solutions vis-à-vis de la fatigue des militants identifiée lors d'une réunion du 13 octobre 2022 avec les militants disposant d'un mandat syndical au niveau national.

Ce pacte démocratique repose sur sept actions prioritaire dont :

- ✓ **ACTION 1** : *Rédiger des feuilles de poste par des membres non concernés pour avoir le regard de l'autre. On pourra commencer sur les postes de Secrétaire Général et de Trésorier. Il s'agira de faire la même démarche pour les Délégués de Proximité dans le cadre d'une journée dédiée.*

La première partie de l'action a été réalisée (voir CR du Bureau du 20 mars 2023). Suite aux interrogations récurrentes des délégués de proximité, le Secrétariat du Syndicat a décidé l'organisation d'une journée dédiée aux délégués de proximité. Celle-ci est programmée le **10 octobre 2023** en présentiel sur Paris dans les **locaux de l'URI 78, rue de Crimée 75019 PARIS de 10h à 16h30**

Cette journée est ouverte aux délégués de proximité titulaires mais également à leurs suppléants.

Afin de préparer cette rencontre, vous êtes invités à remplir le questionnaire joint dans le message d'inscription, même si vous ne pouvez être présents.